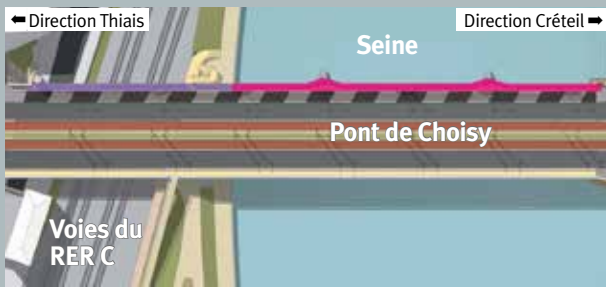



## CALENDRIER DES TRAVAUX


**Mars 2018** — Durée prévisionnelle : 9 mois — **Janv. 2019**  
Début des travaux — Fin des travaux




**Travaux en 3 phases**

**PHASE PRÉPARATOIRE**  
Octobre 2017 à février 2018

**PHASE 1**   
Franchissement du réseau ferré  
Mars à juillet 2018

**PHASE 2**   
Franchissement de la Seine  
Mars à novembre 2018

**PHASE 3**   
Aménagements de la voirie  
Juillet 2018 à janvier 2019

Nous vous tiendrons, bien entendu, informé lors de chaque nouvelle phase du chantier. Des interventions se dérouleront de nuit. Vous serez informé des dates et des horaires. Ce chantier pourrait être décalé si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION À PRÉVOIR

**Piétons** : les cheminements seront maintenus et adaptés.

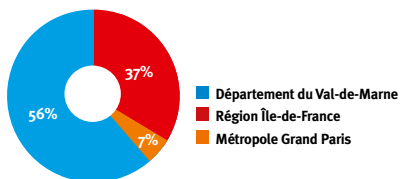
**Bus** : la circulation sera maintenue au maximum sur les voies dédiées. Les travaux auront toutefois un impact sur les temps de trajet.

**Automobiles** : des restrictions de circulation seront mises en place selon l'avancement du chantier tout en maintenant au minimum une voie dans chaque sens. Toutefois, il est grandement recommandé d'emprunter l'A86, particulièrement durant les heures de pointe.

Vous serez informé avant toute évolution des contraintes de circulation.

## COÛT ET FINANCEMENT DES TRAVAUX

Coût total du projet :  
7,58 millions d'euros

UN AGENT DE PROXIMITÉ  
À VOTRE ÉCOUTE

Jean-Jacques Suzanne accompagne les riverains pendant les travaux en mettant tout en œuvre pour répondre à vos questions et faire le lien avec les services techniques.

Contact : 06 12 49 02 98  
[jean-jacques.suzanne@valdemarne.fr](mailto:jean-jacques.suzanne@valdemarne.fr)

Élargissement du pont de Choisy,  
création d'une passerelle piétonne  
et d'une piste cyclable

Mars 2018 à janvier 2019



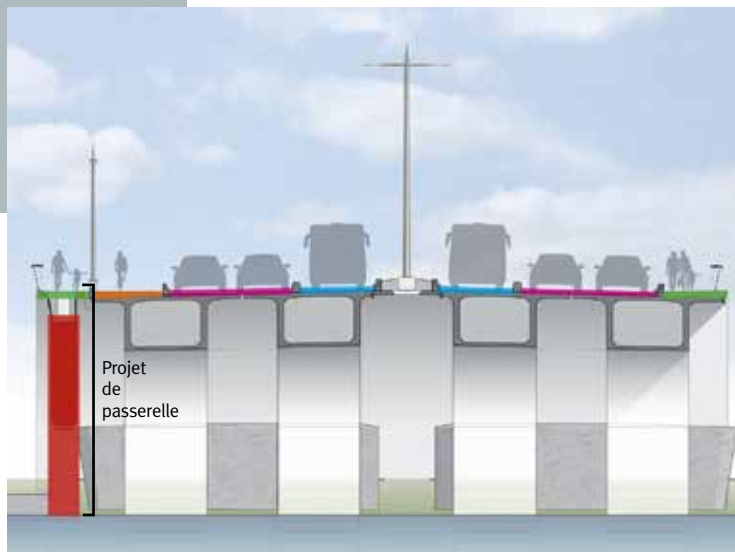
**Christian Favier,**  
Président du Conseil départemental  
du Val-de-Marne

« Chaque jour plusieurs dizaines de milliers d'usagers traversent le Pont de Choisy à pied, en bus, en voiture et de plus en plus en vélo. Comme tout le monde peut le constater : traverser le pont de Choisy n'est pas chose facile. Le chantier en cours n'arrange pas la situation même si les entreprises en charge des travaux s'efforcent de réduire la gêne occasionnée. Il était cependant important d'intervenir pour améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers.

Une passerelle sera ainsi créée pour donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. Nous améliorerons également le confort des usagers notamment en rénovant l'éclairage public. Ce projet répond aussi aux enjeux écologiques. Demain plus qu'aujourd'hui, beaucoup d'entre vous se déplaceront à pied et en vélo pour rejoindre des transports en commun qui sont en plein développement à Choisy-le-Roi : du Tram 9 au TZEN 5 qui permettront de rallier Paris et la future ligne 15 de métro du Grand Paris Express. Le Pont de Choisy, une fois rénové, répondra à cette nécessité dans les meilleures conditions. »

Projet d'élargissement :  
coupe du pont de Choisy.

- Passerelle piétonne
- Espace pour piétons
- Espace pour cyclistes
- Espace pour bus
- Espace pour automobilistes



## LES CHIFFRES CLÉS

- **370 MÈTRES DE PISTES CYCLABLES AMÉNAGÉS DONT 205 MÈTRES DE PASSERELLE**
  - **3 PILIERS ET 3 APPUIS SERONT RÉALISÉS POUR SUPPORTER LA FUTURE PASSERELLE PIÉTONNE**
  - **32 NOUVEAUX ÉCLAIRAGES LED INSTALLÉS**
  - **2 ESCALIERS RECONSTRUITS**
- AU QUOTIDIEN,**
- **140 000 USAGERS DES TROIS LIGNES DE BUS QUI EMPRUNTENT LE PONT (TVM/393/103)**
  - **33 500 VÉHICULES ET 2 ROUES**
  - **3 000 PIÉTONS**
  - **COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE, 1 CYCLISTE SUR 5 PRÉFÈRENT EMPRUNTER LES TROTTOIRS**

## UN NOUVEAU VISAGE POUR LE PONT DE CHOISY

### RENFORCER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS



- **Amélioration de l'espace entre les différents usages de la voirie** afin de favoriser les circulations douces,
- **Création d'une passerelle piétonne** pour fluidifier et faciliter les déplacements,
- **Rénovation et mise aux normes des garde-corps** pour sécuriser les cheminements des piétons et des cyclistes sur le pont.

### ASSURER LA CONTINUITÉ DES ITINÉAIRES CYCLABLES



- **Création d'une piste cyclable bidirectionnelle** sur l'espace libéré du trottoir dans le sens Créteil → Thiais. Elle reliera les avenues Jean-Jaurès et Victor Hugo et constituera une portion de l'itinéraire cyclable n°8 du Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC) du Val-de-Marne,
- **Raccordement futur de la piste cyclable créée avec l'EuroVélo 3.**

### AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- **Modernisation de l'éclairage public et création d'un éclairage pour les circulations douces** intégrant un dispositif à LED, source d'économie d'énergie et de coût de maintenance,
- **Reconstruction de 2 escaliers** pour répondre aux besoins des usagers,



- **Réaménagement de l'espace du square** du 19 mars 1962 impacté par les travaux. En lien avec les services de la ville, plantation d'espaces végétalisés pour un espace public agréable.



### L'EuroVélo 3, itinéraire cyclable européen

Le Conseil départemental du Val-de-Marne œuvre pour promouvoir la pratique quotidienne du vélo dans tout le département. À Choisy-le-Roi, son engagement est important avec l'aménagement des berges, financé à hauteur de 1.1 million d'euros, et la mise en service de la première aire de services vélos de la région en juin 2017. Cette initiative s'inscrit dans le projet d'itinéraire cyclable EuroVélo 3. Il permettra de parcourir le célèbre chemin de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne depuis Trondheim en Norvège. Intitulée la « Scandibérique », elle offrira plus de 5 000 km d'itinéraires cyclables traversant 7 pays européens.